



Procédure labellisation

Pour faire acte de candidature :

Contactez la Cité des Métiers centre associé Annemasse : contact@citemetiers.fr

Une fiche de renseignement vous est transmise pour candidater

Renvoyez la fiche accompagnée d'une lettre de candidature motivée

Un binôme d'auditeurs vous est affecté.
Il fixera avec vous une date d'audition

L'audition se déroulera en entreprise.
Comptez 2 heures avec : chef d'entreprise/RH + maître d'apprentissage + apprenti)

Une commission est organisée pour statuer sur l'attribution du label

Vous êtes informés du résultat de la commission par mail

<http://www.citemetiers.fr>

